

Motion relative à la lutte contre la vie chère

Le Dans le contexte de lutte contre la vie chère que connaît la Martinique, le CÉSECÉM :

- Soutient les revendications légitimes des citoyens
- Condamne toutes les formes de violences et dérives survenues en marge des manifestations
- Appelle à favoriser le dialogue et la concertation pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans l'île et à travailler ensemble pour bâtir un nouveau modèle économique et social, qui profite durablement à l'ensemble de la population martiniquaise.

Adopté en séance plénière du 28 octobre 2024 à l'unanimité des membres présents moins quatre (4) abstentions.